



Très Haute Tension... des nuisances sur toute la ligne !

> Renvoyer cette carte est indispensable pour évaluer l'impact de la campagne

- J'ai adressé une carte postale** aux Ministres de l'Écologie, de la Santé ainsi qu'au Pdg de RTE
- Je commande** exemplaires de la campagne « THT : DES NUISANCES SUR TOUTE LA LIGNE ! »
 - Jusqu'à 50 exemplaires : 0,45 € pièce, port compris.
 - Au-delà de 51 exemplaires : 0,30 € pièce, port compris.
- Je commande** dossier(s) de campagne à 8 € pièce, port compris.
- Je commande** lot(s) de 8 cartes postales « ANTI THT » à 5 € le lot, port compris
- Je souhaite recevoir ultérieurement l'ALERTE, nouvel outil de relance de la mobilisation
- Pour garantir l'indépendance financière d'Agir pour l'environnement, je participe aux frais engagés et **je fais don** de €.

Au total, je verse € à l'ordre d'Agir pour l'environnement.

EXPÉDITEUR

Nom, prénom

Adresse

Signature

réAGIR



Très Haute Tension... des nuisances sur toute la ligne !

À l'attention du Ministre de l'Écologie et du Développement durable

Notre système électrique français repose sur des lignes à haute et très haute tension et produit une dégradation lancinante d'une partie non négligeable des paysages français. Pour éliminer progressivement ces milliers de pylônes et dizaines de milliers de kilomètres de lignes, l'Etat français doit décentraliser les moyens de production électrique en s'appuyant sur de petites unités de production.

Je profite de cette carte-pétition pour vous exprimer mon étonnement au sujet du non renouvellement de l'accord que votre ministère avait signé en 2001 avec RTE au sujet des réseaux électriques et l'environnement. Une nouvelle fois, le paysage ne semble pas une priorité, ce que je déplore.

Toujours dans le but de réduire l'utilité de ces lignes à très haute tension, je vous serais gré de bien vouloir mener à bien une campagne de maîtrise de l'énergie tout en interdisant les publicités incitant directement ou indirectement à un usage irrationnel de l'énergie.

EXPÉDITEUR

Nom, prénom

Adresse

Signature

réAGIR



Très Haute Tension... des nuisances sur toute la ligne !

À l'attention du Président du Réseau de Transport de l'Electricité

Le recours au tout nucléaire est une option électrique française qui nécessite l'érection de milliers de pylônes supportant eux-mêmes des lignes à très haute tension. Cette dégradation paysagère incontestable s'ajoute au risque sanitaire né de champs électromagnétiques exposant les populations riveraines.

Nous vous demandons de bien vouloir suspendre sine die l'ensemble des projets de lignes à très haute tension et enfouir, lorsque cela s'avère techniquement possible et compatible avec les milieux naturels, ces lignes THT. Nous nous étonnons par ailleurs que l'accord sur les réseaux électriques et l'environnement n'ait pas encore été prorogé et ce depuis 2003.

Afin de limiter la consommation électrique, nous vous demandons, au travers de campagnes d'information, de participer activement à la politique de maîtrise, d'efficacité énergétique et de lissage des pics de consommation. Le Réseau de Transport de l'Electricité doit s'astreindre à diffuser plus largement les prévisions de consommations électriques accompagnées d'incitations ciblées à réduire sa consommation.

EXPÉDITEUR

Nom, prénom

Adresse

Signature

réAGIR



Très Haute Tension... des nuisances sur toute la ligne !

À l'attention du Ministre de la Santé

La récente étude épidémiologique menée par Gerald Drapper, directeur de Recherche à l'université d'Oxford, quant aux conséquences délétères des lignes à très haute tension, est un signal d'alerte supplémentaire qui doit vous inciter à agir rapidement. Avec plus de 20 000 kilomètres de lignes à très haute tension et une réglementation française autorisant une exposition des riverains avoisinant les 100 micro-teslas quant l'OMS préconise 0.4 micro-tesla et des experts indépendants 0.2 micro-tesla, votre ministère se caractérise une nouvelle fois par son attentisme.

Nous vous demandons d'agir avec célérité en menant à bien des études épidémiologiques à proximité des lignes haute et très haute tensions tout en élaborant une cartographie précise des champs électromagnétiques dus à ces lignes. Dans l'attente des résultats de ces études, des zones de sécurité de 300 mètres de part et d'autres des lignes THT dans lesquelles tout permis de construire est interdit doivent être créés.

EXPÉDITEUR

Nom, prénom

Adresse

Signature

réAGIR

0,48 €

MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20, AVENUE DE SÉGUR

75302 PARIS CEDEX 07 SP

*Coupon-réponse à renvoyer sous enveloppe
avec votre éventuel règlement à :*

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

97, RUE PELLEPORT

75020 PARIS

0,48 €

MINISTRE DE LA SANTÉ

8, AVENUE DE SÉGUR

75007 PARIS

0,48 €

RÉSEAU DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

1, TERRASSE BELLINI

TSA 41000

92919 LA DÉFENSE CEDEX